

**Esquisse d'un état présent
des recherches sur " Anne de Bretagne
et la littérature de son temps "**
(1477 - 1514)

Etudiant naguère, en ma qualité de dix-septièmiste, Anne de Bretagne dans les lettres françaises du XVII^e siècle, je me suis aperçu de l'imprécision de nos connaissances sur la personnalité intellectuelle de la Duchesse-Reine et sur ses relations avec les écrivains de son temps. Je souhaite qu'au terme de cet exposé des intervenants plus compétents que moi-même en rectifient les erreurs et en complètent les lacunes.

Il y a en histoire des sujets à la mode où les études surabondent : les Cathares, par exemple, ou plus près de nous, les révoltes bretonnes de 1675, sur lesquelles, depuis 1970, on relève, dans les bibliographies annuelles du « Bulletin de la Société archéologique du Finistère », une bonne quinzaine de titres de volumes, articles, notes et notules.

Il est, en revanche, des périodes déshéritées, et celle d'Anne de Bretagne en fait partie. Comme l'écrivait, en 1971, Daniel Poirion (1), on « laiss(e) le XV^e siècle flotter entre un Moyen-Age vaguement prolongé jusqu'en 1400 et une Renaissance qui commence quelque part au début du XVI^e ». Les manuels et les grandes synthèses de la première moitié de ce siècle sont épuisés et n'ont pas été remplacés. Les monographies sont rares. C'est ce que souligne à bon droit, dans son avant-propos, Mme Yvonne Labande-Mailfert, auteur d'une magistrale étude munie de son indispensable appareil critique *Charles VIII et son milieu (1470-1498). La jeunesse au pouvoir*. (Paris, 1975, Klincksieck éd. 1 vol. de 620 p. 16 × 24). Fruit de quarante années de

(1) Daniel POIRION, *Le Moyen-Age. II. 1300-1480*, Paris, 1971, Arthaud éd. (tome 2 de « Littérature française »), 1 vol. 17,5 × 22 de 344 pages.

recherches, ce travail centré sur le roi s'efforce de « saisir, lorsque cela est possible, l'impulsion royale ». Il est normal, dans ces conditions, que la place réservée à Anne de Bretagne, devenue l'épouse de Charles VIII, soit restreinte : peut-être est-il permis de penser qu'elle l'est exagérément. Mais son intérêt est ailleurs. Utilisant archives mal explorées, travaux confidentiels et inédits, Mme Labande-Mailfert a renouvelé l'histoire du règne de Charles VIII, et son travail laisse pressentir qu'une même moisson est possible pour le règne de Louis XII, et, dans une optique différente, pour les deux règnes d'Anne de Bretagne.

Nous sommes toujours tributaires de Leroux de Lincy et de sa *Vie de la Reine Anne de Bretagne* qui date de 1860-61. Sans doute, depuis lors, Barthélémy Pocquet, B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, Emile Gabory, d'autres encore n'ont pas travaillé en vain : des travaux intéressants ont corrigé certains points de vue ou apporté des compléments d'information ; nous n'avons pas cependant l'étude munie de l'apparat critique qui permettrait de faire le point et de voir clair dans des questions controversées.

L'insuffisance des études sur le rôle d'Anne de Bretagne dans l'histoire générale de son temps se retrouve dans le domaine de l'histoire littéraire. Deux professeurs d'Universités suisses, Yves Giraud (Fribourg) et Marc-René Jung (Zurich) ont publié, en 1972, (tome 3 de la Coll. « Littérature française » Arthaud éd.) un volume intitulé *La Renaissance. I. 1480-1548*. Comme ils le disent eux-mêmes, les auteurs ont tenté « pour la première fois, d'embrasser, entre 1480 et 1548, dans sa complexe diversité... une longue période de mutations, d'espoirs et de progrès » qu'ils voudraient appeler « première Renaissance ». Anne de Bretagne et son influence n'y sont que très fugitivement évoquées : l'un des auteurs ne m'a pas caché que sur cette question, ils s'étaient trouvés, en préparant leur synthèse, soit dans l'indigence, soit face à des travaux périmés. Le fait est que le dépouillement de la revue « *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* », des « *Travaux d'Humanisme et Renaissance* », et, depuis sa création en 1965, de la « *Bibliographie internationale de l'Humanisme et de la Renaissance* » (2) est décevant, à la fois pour le nombre et la qualité, sur notre sujet. Il en résulte des incertitudes et des confusions.

(2) Toutes ces publications sont éditées à Genève, Droz éd.

Il est bien difficile de savoir où s'arrête l'histoire, où commence la légende à propos — ne disons pas de la culture, mais — des connaissances d'Anne de Bretagne. Une tradition veut que la gouvernante de la Duchesse, Françoise de Dinan, dame de Laval et de Chateaubriant, lui ait appris le latin, le grec et même un peu d'hébreu. Georges G. Toudouze l'affirmait dans *Anne de Bretagne, Duchesse et Reine* (Paris, 1938, Floury éd.) et Yann Brekillien dans sa récente *Histoire de la Bretagne* (Paris, 1977, Hachette éd.) déclare (p. 216) qu'Anne de Bretagne « parlait le breton aussi couramment que le français, le latin, le grec, l'anglais et l'allemand... et avait même une teinture d'hébreu : à quatorze ans, c'est honorable ». C'est surtout chronologiquement invraisemblable : les hellénisants et, plus encore, les hébraïsants, qui ne furent jamais très nombreux en France, étaient, avant 1500, rarissimes. « Ainsi que le général de Gaulle le fera quatre siècles plus tard », dit plaisamment Hervé Le Boterf, dans sa récente *Anne de Bretagne* (Paris, 1976, Ed. France-Empire), la Reine aimait à prononcer quelques mots dans la langue des ambassadeurs étrangers qu'elle recevait ; le prince de Chalais, polyglotte, lui préparait ces allocutions, et H. Le Boterf reprend l'anecdote, due à Brantôme, selon laquelle, pour s'amuser, ce prince avait glissé dans un texte en espagnol quelques « petites salauderies » que la gentillesse de Louis XII épargna à la Reine de prononcer devant les envoyés de Ferdinand d'Aragon. Qu'elle ait su lire et comprendre le latin, c'est possible et même probable : l'ordonnance de Villers-Cotteret date de 1539. Mais l'écrivait-elle couramment comme le dit encore M^{me} Marie-Madeleine de La Garanderie, dans sa belle thèse de 1975 (3), correspondit-elle en latin avec Louis XII pendant ses campagnes d'Italie, comme le disait le même auteur dans un article de 1967 ? (4). Du moins sait-on que Fausto Andrelini est l'auteur d'une correspondance fictive (en vers latins) entre les deux époux royaux. Quoi qu'il en soit des limites de son érudition, il est certain qu'Anne de Bretagne eut des curiosités intellectuelles étendues, mais elle ne fut ni Pic de La Mirandole, ni Thomas More, ni Erasme !

(3) Marie-Madeleine DE LA GARANDERIE, *Christianisme et lettres profanes (1515-1535). Essai sur les mentalités des milieux intellectuels parisiens et sur la pensée de Guillaume Budé*. Thèse de Paris (24.V.1975). Atelier de Lille III / Champion éd. — Deux parties en 1 vol. in-8° de 258 + 290 pages.

(4) Marie-Madeleine DE LA GARANDERIE, *Les Epitaphes latines d'Anne de Bretagne par Germain de Brie*, in « Annales de Bretagne », 1967.

Egalement imprécise est notre connaissance de l'étendue du mécénat littéraire d'Anne de Bretagne. Une première remarque s'impose : avant elle et autour d'elle, souverains et princes s'entouraient volontiers d'écrivains qui se muiaient tout naturellement en thuriféraires de leur protecteur ou protectrice du moment. Louis XI, peu soucieux de publicité, est une exception. Comme le Roi René, son aîné de vingt cinq ans, mort huit ans avant lui, le Duc François II de Bretagne avait déjà favorisé les gens de lettres, tel Meschinot. La Cour de Bourgogne avait un éclat incomparable. Que ce soit au château de Pont-d'Ain ou en son palais de Malines, Marguerite d'Autriche (qui fut quelques mois la « belle-fille » par procuration d'Anne de Bretagne avant que celle-ci ne lui enlève son fiancé, Charles VIII) fut toujours entourée d'« indiciers » ou de poètes à gages ou à offices, l'office constituant le salaire de leur zèle.

Deuxième remarque : on aimerait pouvoir discerner dans les dépenses de la Duchesse-Reine la part revenant aux écrivains par comparaison avec les artistes de tous genres (sculpteurs, peintres, miniaturistes, orfèvres, joailliers, tisserands, etc). Un calcul analogue, quoique différent, a montré assez récemment qu'au temps de Louis XIV, les gratifications aux gens de lettres (improprement appelées « pensions ») n'avaient jamais représenté plus de 0,24 %, tout compris, des dépenses de l'Etat, ceci dans la décennie 1664-1673, avant de tomber à 0,05 % dans la décennie suivante. Calculé sur des bases nécessairement différentes, le mécénat d'Anne de Bretagne se révélerait-il tellement plus généreux ? Si elle aima les beaux manuscrits, quelle aide apportait-elle aux imprimeurs et aux libraires, à Vérard par exemple ?

Quels furent les auteurs qui bénéficièrent réellement de sa protection ? Parmi les prédicateurs, le breton Olivier Maillard (5) n'en fait pas partie. S'il fut, au cours de sa vie très active, l'un des confesseurs de Charles VIII, son hostilité à la répudiation de Jeanne de France par Louis XII, et donc au mariage de ce Roi avec Anne, lui valut son exclusion de la Cour dans les années

(5) Dans sa thèse de troisième cycle, Hervé MARTIN a évoqué Olivier MAILLARD, mais seulement de biais, comme l'exigeait son sujet : *Les Ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 - vers 1530)*, Paris, 1975, Klincksieck éd.

L'éd. des *Œuvres françaises - Sermons et poésies* d'Olivier MAILLARD, procurée en 1877 par A. de La Borderie, a été reproduite, en 1968, par les soins de « Slatkine Reprints », à Genève.

qui précédèrent sa mort survenue en 1502. En revanche, le dominicain Antoine Dufour (ou du Four), prédicateur habituel de la Cour de Louis XII, se vit demander par la Reine des traductions françaises — aujourd'hui perdues — de la *Bible* et des *Lettres* de St Jérôme. C'est aussi pour elle qu'il évoqua, dans *Les Vies des femmes illustres*, 91 personnages féminins d'Eve à Jeanne d'Arc et à Anne. Cette œuvre étrange a fait l'objet en 1970 d'une bonne édition due au chanoine G. Jeanneau (Genève, Droz éd., 1 vol. de LXII-216 p. Coll. « Textes litt. français »). Dans la « Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance - 1977/1 », on trouvera sur sa composition un article de Peter F. Sands et une note de G. Jeanneau (pages 81-87 et 89-90).

Anne de Bretagne favorisa les traducteurs. Dans son article cité ci-dessus, M^{me} de La Garanderie écrit : « Il est fort possible que la Reine ait trouvé dans cette sorte de jeu un plaisir esthétique que son intellectualisme raffiné la portait à cultiver ».

Il se peut, en effet ; mais il faut noter qu'elle partageait ce goût avec nombre de ses contemporains, que Charles VIII encouragea les efforts de Gaguin et de Tardif, que Louis XII incita Claude de Seyssel à traduire en français des traductions latines d'auteurs grecs (parfois revues par Jean Lascaris). Ces traductions devaient être imprimées, après la mort du traducteur et de Louis XII, sur l'ordre de François I^{er}.

C'est à l'un ou à l'autre de ses deux royaux époux, plus qu'à la Reine, que semblent « appartenir » tels écrivains parfois hâtivement rangés dans sa « Maison », ce qui ne les empêchait pas, au demeurant, de chanter les mérites d'Anne ou de lui dédier de leurs œuvres.

Si Guillaume de Jaligny est secrétaire du Duc Pierre de Bourbon, c'est à Charles VIII que s'attache Octovien de Saint-Gelais (1468-1502). Selon Y. Giraud et M.-R. Jung (op. cit. p. 322), il « mériterait une ample réhabilitation, qui devrait commencer par la publication de ses œuvres ». Exaltant en 1497 les perfections, non de la Reine, mais d'Anne de Graville « la dame sans si », c'est-à-dire d'une beauté sans restriction, lié avec Louise de Savoie que n'aimait guère Anne de Bretagne, ses liens avec elle sont très ténus. François Robertet peut bien composer deux rondeaux sur la devise « Non mudera » de la Reine, il est avant tout secrétaire de Charles VIII, puis de

Louis XII. Macé de Villebresme « appartient » à Louis XII, qui protège l'Italien Jérôme Aléandre et aussi Fausto Andrelini qui avait auparavant connu la faveur de Charles VIII : Andrelini dont Josse Bade, alias Ascensius, imprime en 4 ff. in-4°. *Epistola, in qua Anna, gloriosissima Francorum Regina, exhortatur maritum regem Ludovicum duodecimum, ut exspectatum in Galliam adventum maturet, posteaquam de prostratis a se Venetis triumphavit* [B. N. Rés. m Yc 741 (2)].

Jean Meschinot (1420 ?-1491) a successivement servi cinq Ducs de Bretagne, avant de devenir « Maître d'Hôtel » de la Duchesse Anne. Elle n'est pas encore Reine et n'a que 14 ans lorsqu'il meurt ; elle n'a eu aucune influence sur son œuvre (6).

Dans l'une de ses premières œuvres de jeunesse, *La Prinse de Fougères*, (évoquant la prise de Fougères, en juillet 1488, par l'armée du Roi de France commandée par La Trémoille). André de La Vigne (1470 ? - après 1515 ?) avait souhaité aux Bretons, qu'il insultait, « fièvres cartaines ». « Facteur royal » de Charles VIII, dont il retracera *Le Voyage de Naples*, on le trouve parmi les familiers de la Reine Anne et il métamorphose en accueil triomphal la réception médiocre que Paris lui réserva en 1504. A sa mort, il rédigea des *Epitaphes en rondeaux* avant de devenir, quelques mois, le chroniqueur de François 1^{er} et de s'évanouir dans un brouillard confus.

Le héraut d'armes breton de la Reine-Duchesse, Pierre Choque, rédigeait en prose mêlée de quelques vers le récit du *Voyage d'Anne de Foix* dont Anne de Bretagne avait agencé le mariage avec Ladislas VI, Roi de Bohême et de Hongrie. Nous le retrouverons à propos de *La Cordelière*.

Plus cher à Louis XII, dont il se fait l'historiographe et le panégyriste, qu'à Anne de Bretagne, dont il est un moment l'un des secrétaires, Jean d'Auton (1466 ?-1528) se voit écarté vers 1507 de l'entourage de la Reine dont il ne partage pas les vues

(6) La plus connue de ses œuvres a fait l'objet de deux rééditions :

a) Jean MESCHINOT, *Les lunettes des Princes*, éd. critique par B. Toscani, Paris, 1971, Minard éd., « Bibliothèque introuvable », 1 vol. 11,5 × 18 de XXIV-152 pages.

b) Christine MARTINEAU-GENIEYS, *Les lunettes des Princes de Jean Meschinot*, Genève, 1972, Droz éd. « Publications romanes et françaises », 1 vol. in-8° de CXXXVI-130 pages (thèse avec étude de l'auteur, annotation abondante et lexicque). Très préférable à a).

sur la politique italienne et religieuse menée par Louis XII contre le gré d'Anne.

C'est probablement à Michelle de Saubonne (7) que, vers 1506, Jehan Marot (1450 ?-1526) dut d'entrer comme secrétaire dans la maison d'Anne de Bretagne. Son *Vray disant advocate des Dames*, apologie de la femme, la séduisit. A son intention, il rédigea en 1507 *le Voyage de Gênes*, et en 1509, *Le Voyage de Venise* au cours desquels il accompagna Louis XII en Italie (8). En 1512, une maladie de la Reine lui inspira ses *Prières pour la Restauration de la santé de Madame Anne de Bretagne* dont deux ans plus tard, comme tant d'autres rimeurs, il déplora la mort en vers.

C'est précisément deux ans avant de mourir prématurément qu'Anne de Bretagne accueillit parmi ses protégés le jeune Germain de Brie, que nous retrouverons tout-à-l'heure, et le déjà célèbre Jean Lemaire de Belges. Il avait été longtemps attaché à Marguerite d'Autriche, et en 1504 ou 1505, dans sa *Couronne Margaritique*, il avait sévèrement parlé d'Anne de Bretagne qui « touchant hautesse d'extraction ni de formosité corporelle ni de rectitude, perfection et intégrité des membres n'était en rien à elle (Marguerite d'Autriche) comparable, et, qui plus est, se pouvait dire sa belle-mère ». Sentant que la faveur de sa protectrice lui échappait, il avait, dès 1510, multiplié les flatteries à l'égard de Louis XII. Ayant perdu en 1512 sa fonction d'« indiciaire » de Marguerite d'Autriche, il entra, en la même qualité, au service de la reine Anne qui ne connaissait certainement pas les sarcasmes de la *Couronne Margaritique*, demeurée manuscrite. Il s'empressa de lui dédier son troisième volume des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, et il reçut mission, après Pierre Le Baud et Alain Bouchard (9), de se livrer à des recherches sur « les merveilles

(7) Cf. l'article de GIRAUD-MANGIN sur *Michelle de Saubonne*, in « Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne », 1946.

(8) Cf. Jehan MAROT, *Le Voyage de Gênes*, éd. critique et commentaires de Giovanna Trisolini, Genève, 1974, Droz éd., « Textes litt. français ». On signale « sous presse », par la même editrice, dans la même coll. : Jehan MAROT, *Le Voyage de Venise*. « Slatkine Reprints » a reproduit en 1970 la médiocre éd. des *Œuvres* de Jehan MAROT de 1723.

(9) On ne peut que regretter la rareté d'études critiques récentes sur ces historiographes bretons.

La thèse de G. JEANNEAU sur *Alain Bouchard* (Paris, 1961) est, sauf erreur, seulement dactylographiée et, de ce fait, pratiquement inaccessible.

tant antiques que modernes » de l'Armorique. La mort de la Reine ne lui permit pas de poursuivre l'enquête qu'il avait, semble-t-il, commencée (10).

Au total, les écrivains qui bénéficièrent de la protection d'Anne de Bretagne ne sont pas très nombreux, et certains n'en jouirent que peu de temps. Ecrivant en vers pour la plupart, ce sont des « rhétoriques », ou, pour employer une formule inexacte et incorrecte, mais usuelle, ils font partie de l'« Ecole des Rhétoriciens ». Malgré la rareté des textes édités et des études critiques, une réaction est amorcée contre la sévérité excessive dont ils furent longtemps les victimes. Il n'est certes pas question d'attribuer du génie à des artisans des lettres, mercenaires intéressés et souvent besogneux. En 1910, Henry Guy consacrait à l'*Ecole des Rhétoriciens* un volume in-8° de 390 p. dans un esprit de dénigrement systématique et avec la volonté résignée de s'ennuyer. En 1946, dans son *Introduction à l'Histoire de la littérature française*, tome I, (Genève, P. Cailler éd.), Edmond Jaloux, sans nier les faiblesses de ces écrivains, signalait « leur action certaine, si faible soit-elle, sur Théodore de Banville, des Parnassiens comme Catulle Mendès et Emile Bergerat, et même sur Edmond Rostand. Si nous nous rapprochons de notre temps, nous sommes forcés de reconnaître leurs affinités avec Apollinaire, Max Jacob ou Jean Cocteau ». Nous ajouterions, contre l'avis d'E. Jaloux, que çà et là, dans leurs moins bons moments, Stéphane Mallarmé et Paul Valéry ne leur sont pas étrangers. On accorde de nos jours une légitime importance à l'étude des procédés d'expression, à l'étude de la rhétorique, notamment classique, et il est clair que, par ce biais, la connaissance de ces précurseurs que furent les Rhétoriciens prend une certaine importance. On relèverait sans peine des jugements plus nuancés que ceux de jadis et

(10) Trois textes de Jean LEMAIRE DE BELGES ont été publiés dans la coll. des « Textes littéraires français », Genève, Droz éd. Ce sont : *La Concorde des deux Langages*, éd. par Jean FRAPPIER, 1947 ; *Les Epîtres de l'Amant vert*, éd. par Jean FRAPPIER, 1948 ; *Le Temple d'Honneur et de Vertus*, éd. par Henri HORNICK, 1957.

On attend l'édition critique, entreprise par l'Académie Royale de Belgique, de : *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troie*, dont Jacques ABELARD a publié, en 1976, à Genève, Droz éd., les prolégomènes : « *Etudes des éditions, genèse de l'œuvre* », 1 vol. in-8° de 240 pages.

(11) Cf. le bon art. « *Rhétoriciens* » par V.-L. SAULNIER, in « *Dictionnaire des Lettres françaises - Le Moyen-Age* », Paris, 1964, Fayard, éd.

naguère sous la plume de Jean Frappier, de Giraud et Jung, ou de G. Trisolini, dans leurs travaux cités ci-dessus.

Qu'elle qu'ait été l'influence personnelle d'Anne de Bretagne, la littérature de son temps n'est pas dépourvue d'intérêt : elle offre nombre de sujets d'études notamment aux étudiants de maîtrise des Universités bretonnes.

Nous voudrions poursuivre cette communication par l'exposé de quelques données en vue de l'établissement du dossier poétique de la grande nef d'Anne de Bretagne, *La Cordelière*, et de son capitaine, Hervé de Portzmoguer.

On sait comment finit *La Cordelière*, engloutie en flammes non loin de Saint-Mathieu, le 10 août 1512 (11 bis), agrippée à son adversaire anglais *The Regent*. Dans les jours ou les semaines qui suivirent, Germain de Brie et Humbert de Montmoret composèrent, en vers latins, deux « petites épopées », au sens hugolien du terme, dont la première fut traduite en vers français par Pierre Choque. A ces textes sont plus ou moins directement associés de grands noms de l'humanisme : Jérôme Aléandre, Charles de Bovelles, Thomas More, Erasme et Rabelais.

A) *Chordigeræ navis conflagratio*.

Le 13 janvier 1513, Ascensius (nom latin de l'éditeur Josse Bade) acheva d'imprimer à Paris un in-4° de 12 ff. « *Chordigeræ navis conflagratio* ». L'auteur était Germanus Brixius ; Hieronymus Aleander Mottensis avait honoré la publication d'une préface. La Bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire, la B. N. en a deux complets (Rés. m Yc 68 et 671) et un incomplet (Rés. p Yc 1254). La préface d'Aléandre, datée du 28 décembre 1512, est suivie d'une assez longue Epître dédicatoire en latin, adressée à Anne de Bretagne. A Blois, le 23 octobre 1512, Germanus Brixius Altissiodorensis (d'Auxerre), remerciait la Reine de l'avoir accueilli parmi ses secrétaires à la mort survenue quelques mois plus tôt, le 27 mai 1512, de Jean de Ganay, chancelier de France. Il présentait « *Augustissimæ Francorum Reginae, Britonumque Duci Annae* », les 350 hexamètres latins consacrés au naufrage de « *La Cordelière* ». Suivait, en cinq

(11 bis) Et non 1513, comme on l'a longtemps cru, et comme l'écrit encore tout récemment Hervé LE BOTERF.

distiques élégiaques, un « *Hervei Cenotaphium* », que Rabelais devait mentionner au chap. 21 de son *Quart Livre*, en 1548/1552. Il figure dans l'annotation de certaines éditions de cet auteur.

Le poème de Brixius réédité, semble-t-il, en 1514 fut repris par Jean Grutter en 1609 dans les *Deliciae C Poetarum Gallorum* (Paris, in-12, tome 2, p. 753-763). Puis il tomba dans l'oubli jusqu'en 1855, date à laquelle un commissaire de la Marine, A. Guichon de Granpont publia l'œuvre de Brixius sous le titre de « *Herveus, sive Chordigera flagrans* », le tout suivi d'un poème latin de l'éditeur moderne « *Herveus Portzmoguerus* » (neuf quatrains de pythiens et falisques alternés). Cette réédition eut lieu dans les « *Nouvelles Annales de la Marine et des Colonies* », en mars 1855, p. 216-228.

La publication en 1513 de ce poème anti-anglais amena Thomas More à écrire contre l'auteur et son œuvre des épigrammes acerbes qui ne furent éditées qu'en 1518, chez Froben, à Bâle, dans le recueil des *Epigrammata* de l'humaniste anglais. Brixius, piqué au vif, répliqua par un *Antimorus* auquel Thomas More répondit par un traité en forme de lettre, cependant qu'il avisait de cette polémique Erasme de Rotterdam : en liaison avec Guillaume Budé, il travailla laborieusement à apaiser les esprits, notamment celui de Brixius, ainsi que l'a montré récemment, dans un article d'une louable précision, le Québécois Guy Lavoie, *La fin de la querelle entre G. de Brie et Thomas More (d'après une lettre grecque de G. Budé, 28 janvier 1521)* dans « *Moreana* », n° 50, June 1976, p. 39-44. Car Brixius, dont le nom a été souvent traduit « Brice », est Germain de Brie. Dans la thèse de Mme de La Garanderie, première partie, chap. 4 : « *Un érasmien français, Germain de Brie* », reprise d'une publication antérieure, on trouvera, outre l'apport personnel de l'auteur, une bonne synthèse des travaux antérieurs.

Encore un mot sur ce poème : alors qu'en 1910, Henry Guy jugeait « la pièce de Germain Brice... d'une sottise scandaleuse », en 1972, Y. Giraud et M.-R. Jung déclarent : « Germain de Brie (Brice ou Brixius) publie en 1513 sa fameuse *Chordigerae navis conflagratio*, l'une des œuvres les plus intéressantes dans son genre, qui relate l'incendie et le naufrage du vaisseau français *La Cordière* (sic !), lors d'un combat contre la flotte

anglaise ; il y a quelque chose d'hallucinant dans la description de ces bateaux transformés en brûlots, puis de la mer promptement rassérénée après le naufrage et n'en conservant nulle trace ». (*La Renaissance. I. 1480-1548*, p. 106).

B) *La traduction de Pierre Choque.*

Nous avons déjà dit que le héraut d'armes d'Anne de Bretagne maniait aussi la plume. En 1512, il se mit en devoir de traduire l'œuvre de G. de Brie, ou mieux d'en donner une adaptation parfois confuse en 455 vers qui voudraient être décasyllabiques sans y parvenir toujours. Il y ajouta un « chant royal » (5 strophes de 10 décasyllabes et un envoi de 4 vers) ainsi qu'un rondeau en l'honneur d'H. de Portzmoguer « loyal Breton ». Cette translation ne semble pas avoir été imprimée, mais on en connaissait un manuscrit le « Lancelot 33 », que A. Jal publia, en décembre 1844, dans « Les Annales maritimes et coloniales » : *Marie-la-Cordelière (XVI^e siècle). Etude pour une histoire de la Marine française* ». (Tirage à part, Imprimerie Royale, 1845, in-4° de 80 pages). A. Jal y donnait, outre les vers de Pierre Choque, le texte de l'Épître dédicatoire à Anne de Bretagne. Dans les premières semaines de 1845, Jal découvrit à la Bibliothèque Mazarine deux éditions du poème de Brice (Germain de Brie) qu'il avait cru perdu ; il s'aperçut aussitôt que sa première étude contenait de nombreuses erreurs et que le manuscrit Lancelot avait interverti les feuillets du traducteur. Avec sa conscience habituelle, A. Jal s'empressa de faire paraître, dès le mois de mars, dans la même revue, une longue lettre rectificative (pages 717-730 du tome 90 de la collection), et il en fut également fait un tirage à part. En fait, ces rectifications capitales semblent avoir échappé à ceux qui, depuis lors, ont fait référence à la première étude de Jal et qui renvoient ainsi à un texte incohérent. Il serait temps d'écouter Jal et de corriger, selon ses directives, son édition d'ailleurs peu accessible.

C) « *Herveis* » d'Humbert de Montmoret.

Diverses compilations mentionnaient, sans plus, une *Herveis*, (ou *Hervéide*) due à Humbert de Montmoret. On la crut longtemps perdue ; en 1855, l'éditeur de Germain de Brie écrivait : « Si, quelque jour, se retrouve l'autre poème latin intitulé *Herveis*..., nous serons heureux d'en donner connaissance

à nos lecteurs ». Il n'eut pas ce plaisir. Le texte figure pourtant au catalogue de la B. N. sous le titre que voici : « *Fratris Humberti Montismoretani HERVEIS (cum praeefatione Clementis Bovilli)*. Parisiis, venundantur ab H. Le Fevre (s. d.), in-4°, 8 ff. » (Rés. G. 2809). Il faut très probablement corriger « Clementis » en « Caroli », prénom réel de Charles de Bovelles (1480 ?-1533 ?), dit Bovillus : c'est un humaniste non négligeable sur qui nous renvoyons soit à Y. Giraud - R.-M. Jung, soit au *Dictionnaire des Lettres françaises - Le XVI^e siècle*, art. « Bouvelles ». Cette *Hervéide*, ou poème d'Hervé, semble bien n'avoir jamais été réimprimée, et la seule référence que nous connaissions à ce texte figure dans les « positions de thèse » de l'Ecole des Chartes, 1970, pages 157-164, de Danielle Muzerelle-Hardouin, *Les poètes latins des guerres de Charles VIII et Louis XII*.

Nous souhaitons que, formée à bonne école, comme Leroux de Lincy, La Borderie, Gabory..., cette archiviste-paléographe, déjà licenciée ès-lettres en 1970, nous procure, avec les commentaires biographiques, historiques et philosophiques appropriés, le « corpus » de ces textes latins et français, tous assez brefs, relatifs à Hervé de Portzmoguer et à « La Cordelière ». Les érudits bretons lui en sauraient certainement gré.

Un travail analogue serait concevable à propos de l'abondante production littéraire dont la mort d'Anne de Bretagne, le 9 janvier 1514, fut l'occasion ou le prétexte dans les jours et les semaines qui suivirent l'événement. Nous serons très brefs sur cette littérature latine et française, en prose ou en vers. L'œuvre la plus connue, et d'ailleurs la plus sincère, est certainement la *Relation des funérailles de la Reine Anne de Bretagne* que son héraut d'armes Pierre Choque rédigea à la demande probable de Louis XII. Elle fut copiée en plusieurs exemplaires et la B. N. en possède, à elle seule, onze manuscrits, la plupart très beaux (12). Très beau aussi, le manuscrit du *Trépas de l'Hermine regrettée* qui doit dater de 1515. Fausto Andrelini rédigea une « querimonia » sur la mort de la Reine (13), Germain

(12) L'éd. publiée à Paris, en 1858, par L. MERLET et MAX DE GOMBERT de : « Pierre Choque, dit Bretagne, *Récit des funérailles d'Anne de Bretagne, précédé d'une complainte sur la mort de cette princesse et de sa généalogie* », a fait l'objet d'une reproduction, en 1970, par « Slatkine Reprints ».

(13) Cette « querimonia » figure dans un recueil de diverses œuvres de F. ANDRELINI, imprimé à Paris en 1515 « sub prelo Ascensiano » (sous la presse d'Ascensius = Josse Bade), in-4° de 32 ff. (B.N. Rés. G 2810).

de Brie cisela des épitaphes latines que traduisit en français Laurent Desmoulins, prêtre de Chartres (14). En français André de La Vigne composa des *Épitaphes en rondeaux en l'honneur de la Reine* (15). Jehan Marot, avant de passer au service du duc d'Angoulême, prochain François I^{er}, pleura, lui aussi, sa protectrice avec moins de talent qu'il n'en manifestera dix ans plus tard, en 1524, dans la *Déploration et Épitaphe de Claude de France*, la fille d'Anne.

La littérature nécrologique est toujours circonstancielle, transitoire et souvent mensongère. Tel qui peint l'inconsolable désespoir de Louis XII à la mort de la reine Anne chantera neuf mois plus tard un joyeux Epithalame pour le remariage du Roi avec Marie d'Angleterre. Quand, après trois mois de mariage, le tempérament volcanique de la nouvelle Reine aura mené au tombeau Louis XII, prématurément usé, on représentera comme également inconsolable celle qui n'aura rien de plus pressé que d'épouser son amant, Charles Brandon, duc de Suffolk par la grâce d'Henry VIII.

Du destin posthume d'Anne de Bretagne dans les lettres françaises, ce qui n'est pas notre sujet, nous signalerons un détail parce qu'il concerne un seigneur du pays de Guingamp. En 1637, Louis XIII avait érigé en marquisat la terre de Guerrand pour son « cher et bien aimé Vincent du Parc, Chevalier, seigneur de Locmaria », en Ploumagoar. Son fils et son petit-fils portèrent le nom de marquis de Locmaria de préférence à celui de marquis de Guerrand. Ce petit-fils, Jean-François-Marie du Parc, marquis de Locmaria, naquit à Guerrand le 7 juin 1708 ; il devait mourir sans postérité le 2 octobre 1745. Il fut en relations avec les esprits éclairés de son temps, notamment l'abbé Prévost Montesquieu, qui dînait volontiers chez lui, à Paris, quai des Théatins, mais ne l'appréciait guère, Maupertuis, Voltaire... En demandant à ce dernier, en 1741, des vers à inscrire sous le portrait de Maupertuis qu'il avait fait graver par Jean Daullée d'après Tournières, le marquis lui avait adressé un mémoire sur un procès qu'il avait perdu en Bretagne. Le 17 juillet 1741, de Bruxelles où il résidait, Voltaire, dans une lettre, mi-figue, mi-

(14) Cf. l'art. cit. de M.-M. DE LA GARANDERIE, « Annales de Bretagne », 1967.

(15) Paris, 1514, in-8° (cf. MONTAIGLON, Rec. de poésies fr., XII, 105).

raisin, lui répondit : « J'ai reçu, Monsieur, le mémoire des vexations juridiques que vous avez essuyées. Je suis très sensible à votre souvenir et à vos peines. Du temps d'Anne de Bretagne vous auriez gagné votre procès tout d'une voix. La jurisprudence a changé ; il est plaisant qu'on ait raison par delà la Loire et tort en deçà, mais les hommes ne savent pas mieux, et il faut que leur justice se ressente de leur misérable nature » (16).

Après cette évocation trinitaire de Voltaire, du marquis de Locmaria et d'Anne de Bretagne, faisons enfin silence.

A.-P. SEGALEN

(16) *Voltaire's Correspondence*, éd. Besterman, Genève, 1953-1965. 107 vol. Lettre n° 2354, tome XI.